

Document approuvé

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2 Document graphique

Centre de la commune au 1/2000 ème

Pièce n°4, 2

Arrêté par délibération du Conseil Municipal : 20/05/2025

Approuvé par délibération du Conseil Municipal : 30/01/2026

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES À JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules Dider - 70000 Vesoul Agence de Besançon

Tél : 03.83.75.45.47 - Fax : 03.83.75.31.89 Tél : 03.83.83.53.29

initiativead@orange.fr initiative25@orange.fr

Légende :

- ZONES URBAINES

UA

 : Zone urbaine centre ancien

UB

 : Zone urbaine extension du village

UBs

 : Secteur de la zone UB où les sous-sols sont interdits

UBf

 : Secteur de la zone UB où la construction est limitée pour des raisons de risques liés au boisements

UEs

 : Zone urbaine à vocation d'activités économiques où les sous-sols sont interdits
- ZONES A URBAINISER

1AU

 : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat, soumis à OAP sectorielle

1AU1 et 1AU2

 : Secteurs de la zone AU
- ZONE AGRICOLE

A

 : Zone agricole, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, ou économique des terres agricoles

Ac

 : Secteur de la zone en lien avec le périmètre de protection de captage d'eau potable

Ap

 : Secteur de la zone A de protection du paysage
- ZONE NATURELLE

N

 : Zone naturelle, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturel

NL

 : Secteur de la N lié aux équipements collectifs et sportifs

- Préscriptions réglementaires

*

 Bâtiment pouvant changer de destination vers de l'habitat

- Secteurs concernés par des risques au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Risque mouvements de terrain

Source : Atlas départemental des secteurs à risques de mouvements de terrain du Doubs

Indices karstiques

Source

Grotte

Perte

Doline

Zone à forte densité d'indices / aléa fort

Risque éboulement

Aléa Fort

Aléa Moyen

Falaise

Glissement de terrain

Secteurs à risque de glissement de terrain / aléa très fort

Secteurs à risque de glissement de terrain / aléa fort

Secteurs à risque de glissement de terrain / aléa moyen

Risque inondation et ruissellement

Source : Commune

Ruissellements

Zones inondables

Elements paysagers et écologiques repérés au titre des articles :

L.151.19

Mur en pierres sèches

Element ponctuel du bâti ou du paysage

L.151.23

Haies ou alignements d'arbres

Ripisylve

Station de Gagée jaune

Espace naturel préservé (bosquet, verger, îlot vert)

Zones humides sources : DREAL, CBNFC, CEN, EPTB, IAD

Milieux humides source : DREAL, EPTB

Mares

Bande de 300 mètres inconstructible à compter de la rive

Bande réduite du fait de la présence de constructions à moins de 300 mètres

Autres éléments à titre d'information

Bâtiments agricoles

Périmètre de protection des bâtiments agricoles

Liaison douce - Cheminement de randonnée à préserver

Ligne électrique haute tension

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface (en m²)
1	Création de voirie piétonne	La commune de Montecheroux	510
2	Création de stationnement	La commune de Montecheroux	1088

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le 07/02/2025

Id : 025-01250-202500139-20250104-06